



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### La Municipalité des Cèdres débute la collecte des résidus alimentaires dès l'automne 2018 !

**LES CÈDRES, 21 juin 2018** – La Municipalité des Cèdres est fière d'amorcer la mise en place de la collecte des résidus alimentaires dès l'automne 2018. Le 20 juin, la Municipalité a procédé à l'adjudication des contrats relatifs à l'acquisition de bacs et à la collecte et disposition des résidus alimentaires.

En effet, dès l'automne 2018, une première phase de la collecte des résidus alimentaires sera instaurée sur l'ensemble du territoire de la Municipalité des Cèdres pour les résidences unifamiliales et les immeubles à logements incluant les condominiums. En 2019, suivront les commerces, industries et institutions (ICI). Ce nouveau service de collecte de résidus alimentaires vise à se conformer à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* qui oblige la valorisation des matières organiques d'ici 2020.

*« Récupérer nos résidus domestiques pour l'environnement et l'avenir de nos enfants et petits-enfants en pratiquant de bonnes habitudes de vie, c'est simple et valorisant! »* souligne le maire, monsieur Raymond Larouche.

L'acquisition des bacs représente une dépense en 2018 non récurrente de 85 827,84 \$ taxes en sus et est financé à même l'excédent accumulé à affecter. Concernant la dépense liée au service de la collecte et à la disposition des résidus alimentaires, il faut prévoir un coût de 35,66 \$ par logement sur le compte de taxes annuel.

#### **Distribution des bacs et informations aux citoyens**

Au mois de septembre, la Municipalité distribuera gratuitement à ses résidents un bac brun de 45 litres pour l'extérieur, un petit bac de cuisine de 7 litres ainsi qu'un guide pour bien les accompagner avec cette nouvelle collecte. De plus, une soirée d'information sera offerte aux citoyens durant cette même période.



## Enjeux environnementaux

Ces matières organiques ne sont pas des déchets, bien qu'elles soient actuellement vues comme telles et que nous payions pour nous en départir. Elles représentent une ressource inestimable pour la production de compost et l'enrichissement de nos sols. De plus, fait non négligeable, lorsque les matières organiques sont enfouies, elles sont la cause de problèmes particulièrement importants dans les sites d'enfouissement. Lorsque le processus de décomposition s'effectue en l'absence d'oxygène, il en résulte des émissions importantes de gaz à effet de serre et autres composés nocifs pour l'environnement et la santé.

## Pourquoi une collecte de résidus alimentaires ?

- Réduire collectivement la quantité de déchets que nous produisons;
- Viser une meilleure performance territoriale dans la gestion de nos matières résiduelles;
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES);
- Diminuer notre empreinte écologique;
- Voir nos résidus comme des ressources ayant un potentiel de valorisation.

Les renseignements entourant cette collecte seront diffusés dans la revue municipale, sur le site Internet et sur la page Facebook de la Municipalité.

-30-

**Source :** Chantal Tremblay  
Agente aux relations avec le citoyen et  
aux communications

ctremblay@ville.lescedres.qc.ca  
Tél. 450 452-4651 poste 239